

Sommaire

- ◆ P2, 3 et 4: les actions 2015/2016
- ◆ p5 : vie statutaire
- ◆ p6 & 7 : Aide au CRF
- ◆ p8 : calendrier/plan de travail

Encarts:

- ◆ **Dossier CRF/CRA**
+ Rapprochement bancaire
+ récapitulatif Coops de classe
- ◆ Fiche agendas coopératifs
- ◆ Fiche calendrier OCCE 2017



ATTENTION !

- ⇒ **Ce bulletin contient le CRF/CRA 2015/2016...**
- ⇒ **En cas de changement de mandataire, téléchargez le dossier sur la page d'accueil de notre site www.occe78.net ...**

à renvoyer

entre le 1er et le 30 septembre 2016.

à

OCCE 78

**2 allée des boutons d'or
78180 Montigny le Bretonneux**

Ces documents devront accompagner la fiche d'affiliation 2016-2017 qui vous sera adressée fin Août dans le Bulletin N° 134...

A faire circuler...

Ce bulletin vous a également été transmis par courriel, à transférer...

Vous pouvez le retrouver sur notre site:

www.occe78.net



Une année riche en actions à la rencontre des classes...

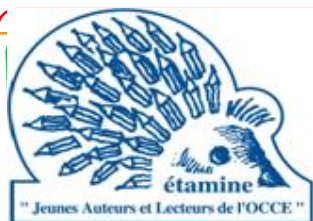
Cette année encore, à travers les différents partenariats, les formations, l'accompagnement des coopératives scolaires, l'organisation de nombreux projets artistiques, culturels et scientifiques, l'OCCE 78 aura contribué, par ses pratiques coopératives, à mettre en évidence les valeurs et les repères communs du « mieux vivre ensemble » dans une société basée sur le partage et l'équité...

Cette année, **19 classes ont participé à l'action THEA !**

Après un temps de formation pour les enseignants, encadrées par des comédiens tout au long de l'année, elles se sont retrouvées en juin pour trois journées de répétitions, d'échanges et d'ateliers. Elles se sont présentées leurs créations à partir d'œuvres de Dominique Richard et Claudine Galéa dans le magnifique Théâtre « le scarabée » à La Verrière. Ces rencontres, où les enfants sont tour à tour acteurs et spectateurs, ont permis de partager des expériences, des émotions et de découvrir de multiples possibilités de mise en voix et d'expression corporelle d'un même texte.



Les compagnies « THALIA théâtre » et « Beding Be'dingue » assurent la formation des enseignants et l'accompagnement du projet de chaque classe.



ETAMINE, projet de **lecture et d'écriture coopérative**, a réuni **56 classes « auteurs »** dont les livres ont été envoyés dans toute la France...

En attendant le retour des « critiques positives » concernant leurs œuvres, ils ont eux-mêmes pu découvrir et apprécier plusieurs livres d'autres classes reçus de toute la France!

Un projet de classe fédérateur pour toute une année !





Pour fêter le 26ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'enfant, l'OCCE avait proposé de travailler le Droit à la non-discrimination: « **Tous différents et tous égaux !** »

Les classes inscrites ont ainsi pu se documenter, notamment en empruntant la malle pédagogique accompagnant une exposition... Elles étaient encouragées à organiser des débats pour fêter la CIDE le 20 novembre... , les affiches produites mettant en scène ou énonçant un message sur la non-discrimination, ont été exposées lors du Rassemblement national à La Rochelle.



LES JOURNÉES DE LA MATERNELLE
EXPOSITIONS RENCONTRES CONFÉRENCES
JE CHOISIS JE JOUE J' APPRENDS
Du 21 au 25 Mars 2016

L'OCCE 78 était associé à l'AGEEM et l'équipe de la « mission départementale maternelle » pour mettre en œuvre cette nouvelle édition des journées de la maternelle.

Durant une semaine, une soixantaine de classes ont ouvert leurs portes pour **montrer à voir** et échanger sur le thème « **Je choisis, je joue, j'apprends** ».

Plus de 650 enseignants ont pu assister aux 6 conférences de Yves Soulé, Josseline Serre, Michel Fayol, Michel Grandaty, Jacques Bossis et Véronique Baraize! Ces conférences étaient complétées de témoignages d'enseignants sur des thèmes aussi variés que le jeu, le langage, l'oral, l'aménagement de l'espace et le vivre ensemble...

Vous pouvez retrouver l'intégralité des conférences sur www.ac-versailles.fr dans l'espace pédagogique dédié à la maternelle.

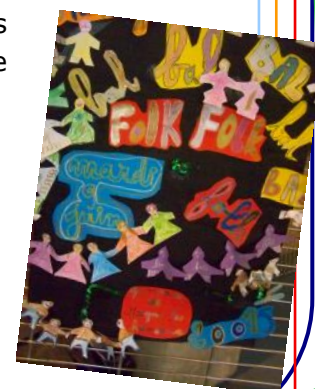


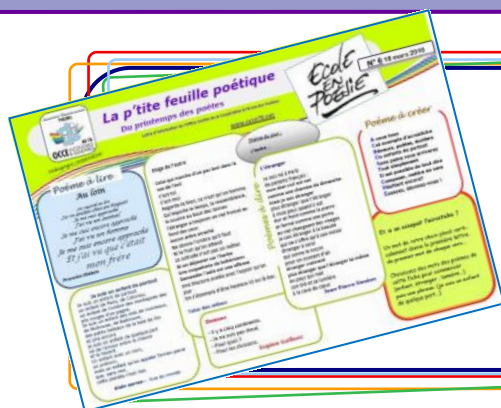
Un projet coopératif au service du Vivre ensemble!

Cette année, ce sont près de 3 000 enfants, de la maternelle au CM2 qui ont dansé sur notre répertoire de danses traditionnelles...

(4 livrets « Folk 'Yvelines disponibles!)

Rappelons que, aussi bien les animations pédagogiques proposées en partenariat avec les conseillers pédagogiques EPS des circonscriptions engagées dans le projet, que les 4 bals de fin d'année scolaire sont animés par le groupe BALIVERNES...





Les six lettres numériques « **la p'tite feuille poétique** » qui accompagnaient le **18ème Printemps des poètes** s'adressaient aussi bien aux classes de collège, d'élémentaire que de maternelle! Elles ont été fort appréciées!

Rappelons que l'OCCE 78 accompagne les écoles qui demandent le Label « **Ecole en poésie** ».

Jouer coopérativement et faire des maths autrement!

Une nouvelle action qui a permis aux classes engagées de découvrir cinq jeux mathématiques prêtés par l'OCCE... et de les mettre en œuvre de façon coopérative!

De nombreuses fiches pédagogiques sur notre site permettaient de découvrir les règles, de former les groupes, de répondre à des QCM... puis de modifier les règles et de les échanger avec d'autres classes...

Une opération qui sera renouvelée l'an prochain... et amplifiée, avec 5 nouveaux jeux!



En 2015/2016, en plus des actions qu'il initie directement, l'OCCE aura encouragé l'innovation et la coopération en subventionnant **16 projets coopératifs de classes ou d'écoles**, pour un montant de 7070 euros...

Parmi les projets soutenus: jardinage, art et histoire, correspondance et échanges scolaires, construction de maquettes, réalisation d'un film, autres...

ET AUSSI...

Dans le cadre de la Semaine de la Coopération, l'Union Régionale OCCE a adressé 5 lettres « **spécial semaine de la coopération** » à l'ensemble des écoles et collèges des 8 départements IDF... pour mieux comprendre le lien entre la coopération à l'école et l'ESS (Economie sociale et solidaire)



L'édition 2015/2016 du « **défi-jardin** » a attiré de nombreuses classes qui nous envoient actuellement leurs photos... bientôt en diaporama sur notre site www.occe78.net

Proposé désormais sous forme d'un défi (cette année il s'agissait de concevoir un mur végétal vertical) le projet se déroule en 2 temps...

Technique: il a fallu imaginer, dessiner, créer, tester, améliorer et valider les

structures verticales pouvant accueillir des plantations...

Puis, **jardiner**... avec les graines envoyées par l'OCCE, semer, arroser, repiquer... observer... entretenir les plantations... prévoir l'arrosage pour les vacances!

Les enseignants engagés dans ce projet nous disent apprécier les fiches techniques et pédagogiques permettant de mieux organiser la classe de façon coopérative...



L'assemblée générale...

L'assemblée générale statutaire de l'OCCE des Yvelines s'est réunie le 9 février 2016.

Rappelons que tous les coopérateurs adultes sont invités à participer à l'Assemblée Générale. Parmi eux, les mandataires sont bien entendu le maillon indispensable. En effet, ils représentent la coopérative de leur école mais sont aussi les représentants de l'association départementale au sein des écoles. C'est par eux que transitent les informations.

Ce mandat donne au mandataire le pouvoir d'agir pour le compte de la coopérative mais aussi auprès de l'association départementale au moment de l'AG afin d'exprimer leur avis et ceux de leurs collègues...

Ordre du jour:

- ◆ Rapport moral du Président.
- ◆ Rapport d'activité 2014/2015 et projet d'activité.
- ◆ Rapport financier 2014/2015
- ◆ Rapport du Commissaire aux comptes.
- ◆ Votes des résolutions.
- ◆ Elections des membres du CA.

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale (rapport moral, rapport d'activité, projet d'activités, CR d'activités des coopératives, budget du siège...) sont disponibles sur le site de l'OCCE 78...

Le Conseil d'administration de l'OCCE 78

Comme toute association, l'OCCE 78 ne pourrait pas vivre sans un conseil d'administration chargé de prendre les décisions et de suivre les dossiers pour faire vivre le projet d'activité voté en Assemblée Générale.

Election des membres du CA :

Annick Charrier, Chantal Francoz, Virginie Ladouce, Bernard Prioul.

Le CA de l'OCCE des Yvelines compte actuellement 16 membres...

Nous aimerions être plus nombreux...

Les décisions de l'AG :

- ◆ la cotisation 2014/2015 est fixée à 1,65 € par coopérateur.
La cotisation membre individuel est fixée à 9 €.

Rappelons que l'OCCE 78 ne bénéficie d'aucune subvention publique et que la cotisation versée par les coopératives est sa principale source de revenu avec le produit de la mutualisation... en baisse du fait de la crise financière!

L'OCCE 78, une association active !

- ⇒ Nous avons trois représentants à l'Union Régionale OCCE IDF dont nous assurons également la trésorerie...
- ⇒ Nous avons deux élus au Conseil d'Administration National de l'OCCE, sommes actifs dans de nombreux groupes de travail (droits de l'enfant, Agendas coopératifs, pédagogie et formation...)
- ⇒ En partenariat avec la DSDEN, nous participons à de nombreux groupes de travail (Ecole maternelle, mathématiques, école bienveillante...) et avons contribué aux assises de la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République.
- ⇒ L'OCCE participe à l'Observatoire de la Laïcité des Yvelines qui regroupe de nombreuses organisations...

L'heure du bilan de fin d'année

La période de juin est souvent délicate pour les mandataires et trésoriers des coopératives scolaires... **ENSEMBLE**, ils vont devoir préparer le Compte Rendu Financier de l'année 2015/2016 à transmettre à l'association départementale après le 31 août et avant le 30 septembre 2016, en y intégrant les comptabilités de classes...

Rappelons que l'OCCE 78 accompagne les mandataires et facilite leur tâche:

- Toute l'année au téléphone, nous répondons à vos questions comptables, financières et juridiques...
- Toute l'année, vous pouvez faire vérifier et corriger vos fichiers Excel «compta occe78 » par mail...
- des 1/2 journées de formations sont proposées tout au long de l'année...
- Le site www.occe78.net est mis régulièrement à jour et regroupe de nombreuses fiches pratiques pour les mandataires, ainsi que les outils de gestion nécessaires à la bonne tenue de la comptabilité tout au long de l'année !

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous...jusqu'au 10 juillet !

1) VALIDATION DES COMPTABILITES DE CLASSES :

- ◆ Le tuteur de chaque classe remet au mandataire le cahier de comptabilité de classe auxquels sont joints tous les justificatifs d'achat... avant le 20 juin.
- ◆ Le mandataire et le bureau vérifient la conformité des pièces fournies et valident ou non l'ensemble des dépenses.
- ◆ En cas de litige (justificatif absent, achat non conforme à « l'esprit coopératif »...) le bureau peut refuser de valider toutes les dépenses...
- ◆ **Dans tous les cas, un solde positif, par chèque ou en espèces, sera reversé sur le compte central de la coopérative.**
- ◆ L'existence d'un solde négatif étant théoriquement impossible, le bureau peut refuser de rembourser un dépassement de Régie d'Avance, selon les règles d'organisation définies en Conseil de Coopérative de début d'année...

2) INTEGRATION DES COMPTABILITES DE CLASSES :

- ◆ Après validation, les comptes rendus de classes sont « intégrés » au CRF de la coopérative centrale
- ◆ Dans le cahier de comptabilité, en colonnes « régie d'Avance » avec ventilation des sommes dépensées, soit une ligne par classe...
- ◆ Le mandataire renseigne le cadre récapitulatif en page 3 du CRF.
- ◆ **Chaque enseignant doit émarger la feuille annexe avant la fin du mois de juin. (disponible sur le fichier Excel « compta OCCE 78 »)**

3) LE COMPTE RENDU D'ACTIVITE :

A remplir très **sérieusement, en équipe**, avant la fin du mois de juin, même si peu de rubriques vous concernent. Il est nécessaire à l'association départementale pour rendre compte de l'ensemble des activités mises en œuvre en son nom. Ce compte rendu fait l'objet d'une sommation transmis à la fédération OCCE et pris en compte par le Ministère de l'Education Nationale ...

4) TRANSMISSION DES DOCUMENTS AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT :

- ◆ Si le mandataire ne change pas, la continuité de la gestion de la coopérative est assurée...
- ◆ Si le mandataire quitte l'établissement en fin d'année scolaire :
 - ◆ Le mandataire sortant reste responsable de la coopérative jusqu'à la production et l'approbation des comptes de l'année 2015/2016. **AUCUN** changement de signature ne pourra être effectué avant que les documents statutaires complets ne soient parvenus à l'OCCE 78.
 - ◆ L'ensemble de la comptabilité et des documents OCCE doivent rester dans l'établissement, accessibles et compréhensibles pour le mandataire suivant... il appartient aux membres restants du bureau de vérifier et prendre en charge les documents laissés par le mandataire partant.
- ◆ Le mandataire sortant prépare le formulaire « **demande de changement de signature** » (A télécharger sur notre site) et le laisse en attente pour son successeur qui nous l'adressera avec le CRF.

ATTENTION : la vérification de la comptabilité du département par un commissaire aux comptes intègre la vérification des comptabilités de coopérative. L'OCCE des Yvelines vérifie systématiquement l'ensemble des documents de comptabilité lors des changements de mandataires.

RAPPEL !!!

Nous demandons à chaque coopérative ayant bénéficié d'une **SUBVENTION PUBLIQUE** (voir fiche sur notre site) de **JOINDRE au Compte Rendu Financier** (voir CRF en page 2) une **PHOTOCOPIE DE L'AVIS D'ATTRIBUTION** de la collectivité locale, **précisant le MONTANT et L'OBJET de l'attribution.** (*le relevé bancaire ne suffit pas...*)

RAPPEL : tout envoi à l'OCCE doit être suffisamment affranchi...

L'envoi en septembre d'un CRF accompagné de la fiche de cotisation et de son règlement (+ ou - 50 grammes selon l'enveloppe) nécessitera un timbre de 1 € ou 1,45 €.

TARIF LETTRE VERTE jusqu'à 20 g : 0,70 €

De 20 à 100 g : 1,40 €

De 100 à 250 g : 2,80 €

AIDE A L'ETABLISSEMENT DU COMPTE RENDU FINANCIER ET D'ACTIVITE

Mandataires : vous avez besoin d'aide pour boucler votre compte-rendu financier avant les vacances... vous souhaitez une vérification avant de transmettre votre fonction à un nouveau mandataire...
Présentez-vous avec l'ensemble des pièces nécessaires à l'établissement de votre bilan .

Du 16 juin au 10 juillet sur Rendez-vous...

Et après le 24 aout...

Siège de l'OCCE – Montigny le Bretonneux.



Calendrier / Plan de travail Compte rendu financier et d'activités 2015-2016

?	mi-juin 2016	<ul style="list-style-type: none"> Penser à demander la comptabilité aux classes... <p>Aide à la comptabilité possible <u>sur rendez-vous jusqu'au 10 juillet 2016</u></p>
?	AVANT la fin juin	<ul style="list-style-type: none"> Restitution des comptabilités des classes et intégration au compte rendu financier général. Reversement du solde des coopératives de classes sur le compte chèque. Espèces : reversement des sommes sur le compte chèque. Emargement par les enseignants avant le départ de l'école (vacances/autre école/autre département/retraite)
?	logiciels	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Excel « <u>compta OCCE 78</u> » : Editez votre première page de CRF en cliquant sur l'onglet BILAN. Merci de la recopier avant de l'insérer dans le document... <input type="checkbox"/> Autres : <i>non estampillés OCCE...</i> attention à la conformité des comptes...
?	début septembre Vérification des comptes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le rapport des vérificateurs aux comptes annexé au compte rendu financier et d'activités de l'année en cours est établi par les signataires du document et après contrôle sur pièces selon les modalités rappelées sur le document. ➤ La vérification ne doit être effectuée qu'à compter de la clôture des comptes c'est à dire à partir du 1^{er} septembre 2016 ➤ N'attendez pas les Elections de Parents d'élèves, c'est trop tard. ➤ Le Conseil d'Ecole, d'Etablissement, ne valide pas la gestion. Seul, le rapport des vérificateurs aux comptes est nécessaire pour l'envoi à la date prévue des documents. Le Règlement Type des Ecoles des Yvelines du 15.09.1995 précise qu'une présentation est obligatoire lors de la tenue du 1^{er} Conseil d'Ecole.
?	changement de mandataire local	<ul style="list-style-type: none"> ➤ autre école du département, autre département, départ à la retraite... <ul style="list-style-type: none"> • La vérification doit être faite avant le départ de l'enseignant • Tous les documents afférents à la coopérative doivent être tenus à disposition DANS l'école. ➤ la demande de transfert de signature est à effectuer le plus tôt possible et accompagnée du CRF.
?	Très important	Après le dernier jour d'attribution de délégation de signature, c'est à dire le 1^o octobre, il ne sera plus fait de retour de documents par courrier mais exclusivement sur place, à l'association, avec vérification de la comptabilité, en tenant compte des disponibilités du mandataire départemental.
?	Envoi avant le 30 septembre	<p>Tous les documents statutaires... (suffisamment affranchis)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Compte rendu financier et d'activité. ➤ Rapport des vérificateurs au compte annexé, quitus rempli. ➤ Fiche de ré affiliation, paiement des cotisations. <p>Sont à envoyer au siège département avant le 30 septembre 2016.</p> <p>Nota : le relevé bancaire qui accompagne le CRF doit correspondre au montant reporté au bilan... ou être accompagné du formulaire « rapprochement bancaire ». Ce relevé peut être celui de juillet ou août... la banque ne vous enverra pas de nouveau relevé en septembre s'il n'y a pas eu de mouvement sur le compte...</p>